

Royaume du Maroc		المملكة المغربية
Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique		المركز الوطني للبحث العلمي والتقني

## --COMITES SCIENTIFIQUES DU CNRST --

### **Appel à candidatures visant à recruter de nouveaux experts évaluateurs scientifiques édition 2018**

#### ***I-Présentation***

L'évaluation scientifique des projets de recherche soumis au CNRST pour financement est une étape importante dans le processus de financement des projets de recherche. En effet, veiller en permanence à l'excellence scientifique et la pertinence des projets de recherche financés ainsi qu'à la notoriété scientifique de leurs porteurs, est une préoccupation majeure du CNRST.

Dans ce cadre, le Centre est assisté par des experts qui sont regroupés au sein de Comités Scientifiques, prévus par l'article 12 de la loi 80-00 et l'article 7 de son décret d'application (Décret no 2-02-602 du 9 rajeb 1423).

Ce nouvel appel à candidatures, téléchargeable à partir du site web du CNRST<sup>(\*)</sup>, vise à remplacer les experts dont le mandat s'achève en avril 2018<sup>(\*)</sup>. Les experts, dont le mandat n'arrive à termes qu'en juin 2020<sup>(\*)</sup>, ne sont pas concernés par cet appel.

*(\*)* : <http://www.cnrst.ma/index.php/fr/financement-de-la-recherche/programmes-nationaux/financement-des-projets-de-recherche>

#### ***II-Missions***

Les experts évaluateurs sélectionnés:

- seront nommés pour une durée de 3 ans renouvelable une fois;
- procéderont aux évaluations des projets de recherche et rapports (mi-parcours et finaux) qui leur seront soumis par le CNRST ;
- ne représenteront ni leur structure de recherche, ni leur établissement, ni leur institution, ni leur communauté scientifique et devront veiller constamment à respecter les principes suivants: indépendance, impartialité, neutralité, objectivité, et confidentialité.

#### ***III- Eligibilité***

Pour être éligible, le candidat devra remplir les conditions suivantes :

- être enseignant-chercheur (grade : Professeur de l'Enseignement Supérieur), relevant des établissements universitaires ou de la formation des cadres,
- ou chercheur confirmé, relevant des organismes et établissements publics de recherche.
- être en activité au moins jusqu'en 2021 (départ à la retraite après 2021).

Les experts dont le mandat s'achève en avril 2018, ayant fait un seul mandat et désirant postuler pour un second, peuvent soumettre leur candidature dans le cadre de cet appel.

#### ***IV-Critères de sélection***

La commission, chargée d'examiner les candidatures soumises, classe les candidats par discipline en prenant en compte, pour :

- **les sciences exactes** le nombre total de publications, communications, chapitres d'ouvrages, ouvrages et brevets indexés dans la base de données internationale « scopus» ;
- **les sciences humaines et sociales** le nombre total de publications, communications, chapitres d'ouvrages et ouvrages.

Lors de la sélection, ladite commission fait en sorte que, pour chaque domaine scientifique:

- le maximum possible de spécialités soient représentées au sein des comités;
- les experts retenus relèvent de différentes universités.

#### ***V-Procédure***

- Le formulaire de candidature, téléchargeable à partir du site web du CNRST ([www.cnrst.ma](http://www.cnrst.ma)), devra être adressé par email dûment rempli à l'adresse suivante : [coms@cnrst.ma](mailto:coms@cnrst.ma), et ce **au plus tard le 15 décembre 2017** ;
- La liste des experts retenus sera publiée sur le site web du CNRST.